



Dividende pour l'exercice 2015

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé, dans sa séance du 1 mars 2016, de distribuer pour l'exercice 2015 un dividende ordinaire de CHF 8,10 brut par action et bon de jouissance, soit CHF 5,265 net après déduction de l'impôt anticipé de 35%.

Le paiement du dividende ordinaire (la date ex-dividende: 3 mars 2016) se fera sans frais à partir du lundi 7 mars 2016, contre remise du **coupon n° 15**, à votre banque dépositaire ou chargée de la gestion du compte par UBS SA en Suisse.

Bâle, le 2 mars 2016
Roche Holding SA